1. **Particularités du discours de spécialité**

L’un des points qui ont fait évoluer la méthodologie d’enseignement des langues de spécialité est constitué par les particularités de ces langues et la manière de les concevoir. Il est important de souligner les spécificités des langues de spécialité d’autant plus qu’elles se distinguent de la langue commune par leurs particularités. Celles-ci jouent un rôle important dans leur méthodologie d’enseignement. Les terminologues ont toujours considéré que le lexique constitue l’aspect le plus marquant des langues de spécialité, ce dont témoigne le FST.

Sur ce plan, il existe un certain consensus parmi les chercheurs pour faire remarquer que les discours scientifiques et techniques obéit à certaines caractéristiques dans les textes spécialisés : référenciation beaucoup plus restreinte, monosémie résultant de la haute densité conceptuelle ou du contenu cognitif bien établi, précision lexicale et terminologique maximales, syntaxe contrôlée, objectivité ou jeu intersubjectif beaucoup plus réduit (effacement des sujets énonciateurs, utilisation d'un présent à valeur intemporelle, fréquence des nominalisations et des tours impersonnels), économie linguistique...

Même si le lexique constitue la partie la plus saillante des langues de spécialité, cette perspective est vite reconsidérée en raison des autres aspects qui les caractérisent. Nous pouvons résumer les particularités du discours de spécialité dans les points suivants :

* 1. **Lexique** : l’une des principales caractéristiques d’une langue de spécialité est l’univocité terme-notion qui caractérise son lexique. En effet, les termes sont mono-référentiels et monosémiques.
	2. **Syntaxe :** les particularités des langues de spécialité ont aussi été mises en évidence sur le plan syntaxique. Ces particularités ont été traitées sous l’angle de la fréquence d’apparition plus ou moins élevée de certaines formes syntaxiques. C’est ainsi que les chercheurs ont fait ressortir la récurrence de certaines structures :
* l’utilisation très répandue du présent de vérité général dans les écrits scientifiques et techniques pour rapporter ou exposer une information de nature atemporelle.
* Le recours fréquent à la forme passive notamment dans la présentation des faits techniques dans la mesure où elle participe à l’objectivation du discours
* les énoncés de type définitoire
* la nominalisation
* la tournure impersonnelle
	1. **Discours :** les langues de spécialité se singularise aussi au niveau des énoncés dans leur ensemble par la présence de genres de discours propres à chaque domaine de spécialité (lettre administrative, note de service, guide touristique, ....).
* une organisation propre au type de discours
* l’emploi d’opérateurs logico discursifs propre au type de discours
* l’orientation discursive
* le recours à certaines structures argumentatives
	1. **Enonciation :**
* le contenu est tenu pour vrai
* l’objectivité de l’énonciateur : cette objectivité se traduit dans le discours par divers moyen comme l’effacement énonciatif par le recours au pronom indéfini,
* le recours à la forme passive et à la tournure impersonnelle, …